Document généré le 1 juin 2025 19:02

Spirale
arts • lettres • sciences humaines

SPIRALE

Le temps des matins bruns

Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers de Marie Cosnay, Cadex Éditions, 156 p.

Comment on expulse. Responsabilités en miettes de Marie Cosnay, Éditions du Croquant, 118 p.

Pierre Popovic

Numéro 241, été 2012

URI : https://id.erudit.org/iderudit/67243ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)
1923-3213 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Popovic, P. (2012). Compte rendu de [Le temps des matins bruns / *Entre chagrin et néant. Audiences d'étrangers* de Marie Cosnay, Cadex Éditions, 156 p. / *Comment on expulse. Responsabilités en miettes* de Marie Cosnay, Éditions du Croquant, 118 p.] *Spirale*, (241), 74–76.

Tous droits réservés © Spirale magazine culturel inc., 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

d'identification claire et fixe » —, mais cela importe peu à la fin tant ce qu'on écoute dans chacune de ses pages, c'est une voix profondément humaine, ouverte, qui se dit, de manière vraie et probe, à visage découvert, « *face au Large* ». La pensée de Madeleine Gagnon est à l'image de l'œuvre picturale vivante et fine qu'elle a choisie pour la couverture, *Jeu d'écriture* de Fernand Leduc, rendant ainsi hommage à son cher ami, le peintre et compagnon de Thérèse Renaud : on y voit une ligne sinueuse et élégante traversant de vibrants champs de couleur, à la fois même et autre, interrompue et ininterrompue dans ses variations chromatiques, suspendue et relancée à l'infini. Telle serait bien aussi la ligne d'écriture de Madeleine Gagnon poursuivie en ses essais comme en ses poèmes — une œuvre qui voudrait faire sienne cette phrase de Darley dans *Le quatuor d'Alexandrie* : « *"Je veux écrire un livre qui rêve."* »

RÉCIT

Le temps des matins bruns

PAR PIERRE POPOVIC

ENTRE CHAGRIN ET NÉANT. AUDIENCES D'ÉTRANGERS
de Marie Cosnay
Cadex Éditions, 156 p.

COMMENT ON EXPULSE. RESPONSABILITÉS EN MIETTES
de Marie Cosnay
Éditions du Croquant, 118 p.

En mars et avril 2012, la campagne pour les élections présidentielles françaises prenait le tournant redouté d'une dérive vers des débats où l'immigration n'était qu'un chiffre à réduire et l'étranger une nuisance[1]. En dépit de son exceptionnalité statistique, la folie meurtrière d'un jeune toulousain devenait dans ce climat idéologique un exemple et une preuve du bien-fondé des généralisations les plus absurdes et les plus dangereuses. Rien d'inattendu au fait que le dextriste Sarkozy instrumentalise immédiatement la chose, lui qui avait annoncé une renégociation des accords de Schengen, s'il était réélu, pour contrer ce que lui et ses partisans n'appellent jamais que « *les flux, les flots ou les vagues migratoires* » (toujours énormes, bien sûr, le fantasme métaphorique du tsunami logeant par derrière), ou au fait que l'héritière Le Pen rêve à pleines tribunes de fermer les frontières et d'y reconduire un maximum de gens, *manu militari* s'il le faut. Une réponse forte, à la hauteur des salauderies de l'heure, était espérée du centre et de la gauche. Hélas, à un ou deux cas près, ce fut pour l'essentiel du timoré, du mou, de l'esquive, des reports à plus tard lestés de lâcheté électoraliste. Pas un seul candidat d'envergure pour dire d'une voix ferme que l'Europe a dès toujours été peuplée d'immigrés (« internes » ou « externes » ! cette dernière distinction est déjà en soi une honte), pour dire que penser systématiquement l'étranger en termes de quantité ou de problème, c'est ouvrir la porte à de futures abjections dont l'histoire récente a montré les sinistres conséquences. Était-il donc presque là sous les yeux, ce *Matin brun* (Éditions du Cheyne, 2002) nommé par Franck Pavloff, lequel décrivait naguère dans une de ses nouvelles comment les habitants d'un pays finissent, de petite concession en petite accoutumance, sur le mode du « *ce n'est pas si grave* » et du « *il faut quand même bien* », par accepter la gouvernance d'un État qui avait décidé que dorénavant seuls les animaux bruns seraient tolérés sur son territoire ?

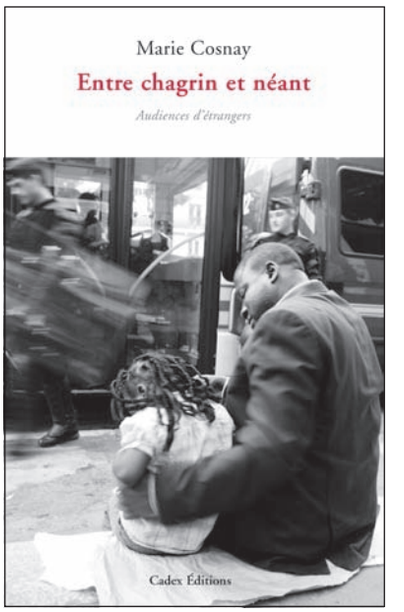

UNE PLUME AU CHARBON

Si menace le temps des « matins bruns », lire Marie Cosnay est une nécessité,

presque un devoir[2]. Est-ce un hasard si cette enseignante en lettres classiques, poète, nouvelliste et romancière, a traduit Ovide, jadis exilé loin de Rome par l'empereur Auguste ? Probablement pas, car la question du rejet et de la mise à l'écart — sous toutes leurs formes — la taraude, et nul ne s'étonnera de ce que deux de ses derniers livres portent sur le sort des « sans-papiers » en France. Ces phrases, qui présentent la genèse de *Comment on expulse,* signalent une écrivaine qui joue cartes sur tables, intensément attentive à la donne du jour : « *Tout allait si vite, le débat sur l'identité nationale était lancé, avec lui ce rétrécissement, hallucinant, sur le religieux, de nombreux dérapages racistes, dérapages publics — et privés que ces derniers autorisaient. Puis, de mois en mois, la quête de nouveaux boucs émissaires (Roms, tous "gens du voyage"confondus), les discours sécuritaires à visée populiste, la menace de déchéance de nationalité pour des Français d'origine étrangère, la loi que l'on peut appeler aujourd'hui appeler la loi Besson-Hortefeux-Guéant, prolongeant les gardes à vue et simplifiant les expulsions, donnaient à cette France-là un visage qu'on avait craint de voir paraître, qu'on craignait de regarder, dont on ne pouvait imaginer à quoi il ressemblerait dans quelque temps, tant il est vrai que les germes de la xénophobie deviennent, selon les époques et les circonstances, pousses imprévues de catastrophes.* » Que faire devant cet état de fait ? Aller sur le terrain, aller au charbon. Que peut la littérature face à lui ? Déplacer le regard ; instruire, mais au second degré ; veiller à ce qui se dit et, surtout, à ce qui ne se dit pas.

Aller au charbon, cela consiste à assister chaque semaine aux présentations de nombreux « sans-papiers » devant le Juge des Libertés et de la Détention au Tribunal de Grande Instance de Bayonne de mai à septembre 2008. Ils ont pour nom Batista Monteiro, Adel Al-Labani, Monsieur Tchang, Mehdi[3], ils n'ont commis aucun délit et ont été arrêtés à la sortie d'un métro, dans un train, sur dénonciation d'un employeur. Leur seule faute est de ne pas avoir eu de papiers d'identité, faute qui est désormais la seule... identité qui leur soit reconnue en ce lieu judiciaire. Ledit tribunal ne prononce pas de jugement d'expulsion ; il statue uniquement sur leur placement (ou non) temporaire dans un Centre de Rétention Administrative, où ils attendront l'avis d'expulsion officiel ou, cas exceptionnels, leur libération. Ces Centres sont donc des endroits où sont privés de liberté des gens qui n'ont commis aucun crime : la preuve que ce ne sont pas des prisons et qu'ils ne sont pas incarcérés, c'est qu'ils ne sont pas des détenus, mais des « retenus » [sic], ce qui fait toute la différence. L'affaire est qu'un papier, il en faut un, d'identité certifiée de source sûre, sans quoi nul n'est personne, ou, à défaut, une attestation d'un Consulat bien disposé, afin que la France « patrie des droits de l'homme et de la liberté » puisse les expulser, pardon : puisse les renvoyer au pays d'où ils sont venus (parfois il y a dix ou douze ans), ou les faire glisser vers un pays voisin où ils auraient des possibilités d'accueil (de la famille, une promesse d'emploi, un cadre légal n'exigeant pas un passeport en bonne et due forme, etc.). Le cérémonial se répète de semaine en semaine, avec son personnel — le porte-parole de la préfecture, le ou la juge, les avocats chargés de la « défense », les policiers, la greffière, les (rares) témoins éventuels, un petit public, notamment composé des bénévoles de la CIMADE, un groupe tâchant de venir en aide à ces « étrangers démunis de titre de séjour » — et avec son mode de ritualisation étrange : l'auteure note que, lors des séances, peu de gens parlent, mais que tout le monde à peu près écrit.

LA PETITE MUSIQUE DE L'INTOX

Marie Cosnay se met au diapason des écrivants du lieu, à prendre note(s) et à écrire, mais à sa manière. Rien qu'en se rendant au tribunal et en ne censurant pas ses propres réactions à chaud devant ce qui se déroule, elle déplace le regard habituel posé sur les sans-papiers. Toujours présentés comme un phénomène de société et jamais comme des individus, ils ne sont dicibles qu'au tamis des représentations politiques et mass-médiatiques, lesquelles parlent essentiellement en termes de chiffres, et visibles que s'ils font un événement du jour montrable sur le coup de vingt heures parce qu'une huile républicaine leur a « rendu visite », parce qu'ils vivent entassés dans des conditions insupportables, parce qu'ils sont du fait divers potentiel puisqu'ils ne sont pas en règle. Si le travail de Marie Cosnay en est fondamentalement un d'écoute, il ne relève pas d'un « témoignage », quoi qu'une critique trop vite satisfaite de ses propres clichés en dise. Basé sur les notes prises au vol lors

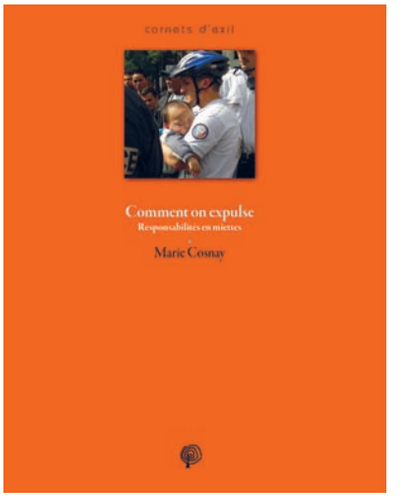

des audiences mais dûment retravaillées ensuite, *Entre chagrin et pitié* déroule un texte infiniment précis, usant de toutes les ressources possibles de l'écriture, courts récits, descriptions du *climax,* dialogues et discours rapportés, citations incorporées d'articles de loi, mobilisation de sédiments intertextuels (dont Faulkner en titre), scènes de la théâtralité sociale, « choses vues » à la façon hugolienne, etc. Cette diversité de formes et de modes de textualisation est cependant traversée par une constante observation des circulations de la parole dans le huis clos. La narrauteure[4], qui raconte les aventures d'un langage et non une histoire, est certes embarquée dans ce qui se passe, mais elle travaille pendant et après les séances à saisir les fractures, les articulations croches, les évidences fausses, les silences. L'examen de la séquence qui suit peut faire voir, au moins partiellement, de quoi il retourne : « *Un marocain, né en 1965. Peut-être. Il ne sait pas. Vous avez la mémoire courte, dit la juge. Il n'a, dit-il, qu'une adresse à Mekness. Pédagogue soudain, la juge explique, comme à elle-même, qu'il ne veut pas donner l'adresse des personnes qui l'hébergent. Il a été contrôlé en Espagne. Les policiers, selon les conventions de 2002, l'ont remis aux autorités françaises. Qu'alliez-vous faire en Espagne ? Chercher. Le verbe intransitif. La juge ne comprend pas, elle fait répéter. L'interprète adresse des signes complices, incompréhensibles, à la juge.* » Ici, non seulement l'œil écoute, mais l'oreille voit. La captation de la scène repose sur une étude de rythme où les décalages continus de tonalité font apparaître une incohérence logique communicative — la juge « ne comprend pas », les gestes de l'interprète sont « incompréhensibles »

— qui n'empêche pourtant pas que tout suive son cours. Dans cette saisie rythmique résonne la série des rebonds, ceux des pronoms et des nominations (un Marocain, il, la juge, il, les policiers, elle) et ceux des actions (naître, savoir, avoir de la mémoire, être contrôlé, etc.) : comme dans un vieux flipper, la balle tape ici et là à toute vitesse, mais son errance chaotique est un leurre, car elle arrive toujours au même trou. Le dialogue — ou trialogue, puisqu'il faut compter l'interprète — en est un non de sourds, mais de triste entente : les savoirs sont inégalement répartis, les rôles fixés d'avance et, surtout, les seules choses qu'il importerait de connaître, à savoir ce qu'a pu être la vie de cet homme de 1965 à aujourd'hui, à savoir ce qu'il met de sa voix et de son corps dans ce mot absolu « chercher », ne comptent pas (la cour, si je puis dire, se contrefout de son adresse à Mekness). Seule l'intervention ostensible de la narrauteure — par l'italique *Chercher,* par les expressions « *Pédagogue soudain* » et « *Le verbe intransitif* » — fait entendre cette voix et pressentir ce corps, donnant ainsi à comprendre que ce sont eux, ce corps et cette voix, que visent les lois d'expulsion. Tout procédural qu'il soit, le cérémonial indique bien un matin brun, vraiment. Or, Marie Cosnay ne décrit pas ici une machination. L'objectif n'est pas d'en venir à dénoncer « Chose » ou « Unetelle ». Elle met d'ailleurs un point d'honneur à rendre compte de tous les points de vue, quels qu'ils soient. Elle note ces rires gênés de policiers mal à l'aise devant les ordres qu'ils ont exécutés, consigne la désolation résignée d'une juge, relève les tentatives désespérées des avocats (leur seule chance est de trouver un « vice de forme » pour prolonger la « rétention » dans l'espoir d'une issue autre que l'expulsion), etc. Ce qu'elle met au jour, c'est une mécanique, qui distille de l'intox et qui n'est que la traduction inévitable au niveau des pratiques de ce que l'esprit des lois actuelles est au niveau de la carte. Au fil des pages tous les aspects de cette mécanique sont mis en évidence : les excuses préformatées (« *Ce n'est pas de ma compétence* », « *Nous ne sommes pas là pour parler de cela* »), le télescopage de fragments intimes et du sociolecte juridique avec ses effets absurdes, l'humour de prétoire (à un retenu qui dit que se marier coûte cher, la juge : « *Ah, elles sont intéressées les filles en France [...]* »), la contrainte du temps (façon ordinaire de faire taire), le codage des déplacements, la fonction lissante des euphémismes (une « *mesure d'éloignement* », un « *retenu* »). L'un des aspects les plus typiques de cette plastification langagière est une siglaison endémique cascadant de PAF en JLD en CESEDA en OQTF en CRA, *ad libitum*[5] jusqu'à produire un effet de maquillage parfait et d'anesthésie nerveuse. Toute administration, dira-t-on, fonctionne de la sorte, en suintant la même déshumanisation. Oui, et c'est en soi lamentable, mais ici la couleur est brune, mais ici c'est la survie et la liberté des gens, c'est le sens même du vivre ensemble social et politique qui sont en jeu, rien de moins.

RECOURS AUX DISSONANCES CLASSIQUES

Nul ne s'aventure ainsi sur la ligne de front d'une institution judiciaire comme celle-là sans y laisser des plumes. La narrauteure d'*Entre chagrin et néant* et de *Comment on expulse* ne le cache pas. À mesure qu'elle avance, elle dit l'usure, la colère retenue, le chagrin d'autant plus noir et fouailleur qu'il est anticipé, elle dit le sentiment d'impuissance face à la petite machine « à la fois bien huilée et folle ». Par rapport au premier livre nommé, le second est plus direct et plus offensif. S'il s'agit encore de respecter la pluralité des points de vue (tout en étant très claire et ferme sur le sien propre), si l'écoute des langages et l'examen des rituels sont faits avec le même talent littéraire, c'est avec plus de distance réflexive que le texte prend en compte un ensemble de cas d'expulsion s'étalant sur une période allant d'avril 2009 à juillet 2011. L'un des moyens utilisés pour y parvenir est la mobilisation de textes politiques et philosophiques. Les informations sur les cas inventoriés et sur le droit contemporain sont accompagnées par des convocations d'auteurs classiques (Socrate, Platon, Euripide) et modernes (Benjamin, Vittorini) pour remettre le discours des Guéant et Hortefeux dans une perspective qui les accable. À l'égard de la France telle qu'elle va, Socrate affiche décidément une dissonance résolument moderne.

L'espace me manque pour montrer que ce sont d'autres machineries, l'une courant à l'échec (les improvisations des insurgés), l'autre à la tuerie collective crapuleuse (les massacres versaillais de la « Semaine sanglante »), que décortique *À notre humanité* (Quidam Éditeur, 2011), livre étonnant sur la Commune de Paris, alliant érudition historique, invention narrative et délibération méditative. Il me manque aussi pour inviter à lire les poèmes (*Que s'est-il passé ?,* Cheyne éditeur, 2003) de Marie Cosnay, dans lesquels la poésie squatte la prose et réciproquement, ses romans et récits (*André des Ombres,* Éditions Laurence Teper, 2008 ; *Déplacements,* Éditions Laurence Teper, 2007), ses contes (*Noces de Mantoue*, Éditions Laurence Teper, 2009), ses nouvelles, genre qui convient très bien à la densité de son imaginaire. Dans ses proses narratives, le réel est à la fois d'une présence et d'une indifférence telles qu'il semble habité lui-même des névroses qu'il suscite. Les personnages évoluent dans des situations et des lieux lourds et lisses, à l'instar du personnage principal d'*Où vont les vaisseaux maudits ?* (Éditions de l'Atelier, 2011), cardiaque, chétif, pusillanime, assis au milieu d'une fausse salle d'archives, où il n'y a plus rien, sinon des dossiers à classer. Faute d'archives et donc d'histoire, on mange ses rêves, c'est bien connu, et les siens le déportent vers sa mère dont il a découvert après sa mort qu'elle écrivait des lettres violemment scatologiques, vers son frère qui avait volé un Velasquez représentant Louis XIV en train de torturer Marie-Thérèse d'Autriche, vers une femme soyeuse nommée Angora, double qu'il s'est inventé pour anesthésier son angoisse permanente. Hommage discret à Bashung et à sa chanson « Angora », *Où vont les vaisseaux maudits ?* montre une fois de plus la capacité de Marie Cosnay à *bien poser et déplacer la question*, signe auquel se reconnaissent les écrivains considérables. En l'occurrence, ladite question peut se formuler en ces mots : que faire soi-même du passé si l'histoire est désormais un classement de papiers inutiles ? Réponse personnelle : aucune idée, sinon continuer à lire et relire cette œuvre en cours qui fait honneur à la littérature et à notre humanité, s'il nous en reste.

1. *NDLA* : ce texte a été écrit deux semaines avant le premier tour des présidentielles françaises.
2. On consultera aussi son site Internet sur Mediapart : http://blogs.mediapart.fr/blog/marie%20cosnay
3. Ces noms sont des noms d'emprunt, donnés par l'auteure, mais qui esquissent le type de relation qu'elle put avoir avec chacune des personnes.
4. Je reprends et j'adapte ici un mot-valise créé par Wladimir Kryzinski dans *Carrefours de signes* (Mouton Éditeur, 1981, p. 289).
5. Respectivement Police Aux Frontières (PAF), Juge des Libertés et de la Détention (JLD), Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA), Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF), Centre de Rétention Administrative (CRA).